



CONSIGNES GENERALES DE VENTE VERTIKAL JUMP

OBJET

Les présentes CGV ont pour objet d'encadrer les prestations de service offertes par VERTIKAL JUMP à ses clients, à savoir :

- Le saut à l'élastique,
- Le saut pendulaire,
- La visite du pont,
- L'option vidéo,
- Toute autre activité ponctuelle offerte par VERTIKAL JUMP.

Les activités proposées par des partenaires externes sur le site internet de VERTIKAL JUMP ne sont pas l'objet des présentes.

Chaque prestataire externe est responsable de ses activités et fixe ses propres conditions.

CONDITIONS PARTICULIÈRES D'ACCÈS

Nos activités sont ouvertes à tous les participants, dans les limites suivantes :

- L'âge minimum pour le saut élastique est de 13 ans ;
- Les mineurs non représentés par un responsable légal doivent fournir une attestation d'autorisation signée par un responsable légal ;
- Les personnes âgées de 55 ans et plus doivent fournir un certificat médical ;
- Le poids minimal est de 40 kgs pour le saut élastique;
- Le poids maximal est de 140 kgs pour le saut élastique (en solo ou en tandem) et 180kg pour le saut pendulaire (en solo ou en tandem) ;
- La taille minimum pour le saut pendulaire est de 1.20m (harnais Petzl Ouistiti)
- La taille minimum pour la visite de pont est de 1m (harnais Petzl Ouistiti)

Par mesure de sécurité, chaque participant à un saut sera pesé avant le début de l'activité.

CONTRE INDICATIONS

Pour les personnes souffrant de, ou ayant développé des, maladies ou problèmes cardiovasculaires, neurologiques, articulaires, musculaires, psychiatriques, les personnes souffrant d'épilepsie, de diabète, de vertige de Ménière, absorption de drogue ou toute substance modifiant le comportement du sauteur, l'activité de saut est contre-indiquée. Cette liste de contre-indication est non exhaustive.

Il vous est recommandé de consulter votre médecin avant toute prestation proposée par VERTIKAL JUMP.

Toute personne souffrant d'une pathologie plus ou moins sérieuse, non listée ci-dessus, et toute personne ayant subi une hospitalisation récente, est également invitée à consulter un médecin avant toute pratique de saut.

Pour les femmes enceintes, la pratique du saut et l'accès au pont sont interdits.

RÉSERVATION

Une session de saut est considérée comme réservée dès la validation par nos soins par sms, mail, réseaux sociaux ou site internet. Elle entraîne une obligation de paiement.

La réservation vaut acceptation des présentes CGV dans leur intégralité.

PRIX

Les prix sont exprimés unitairement.

Saut à l'élastique ou saut pendulaire :

(en solo ou en tandem)

1 – 5 personnes : 95 €

6 – 10 personnes : 85 €

+ de 11 personnes : 80 €

Visite de l'arche du pont :

15 €

Vidéo :

30 €

VERTIKAL JUMP se réserve le droit de modifier ses prix à tout moment et sans préavis.

PAIEMENT

Le paiement peut être réalisé par carte bancaire, par espèces, par chèque, par chèque vacances ou par virement bancaire. Il doit intervenir avant la prestation par l'achat d'un ticket sur vertikaljumpreunion.com ou sur site le jour du saut.

Pour tout moyen autre qu'espèces, chèques et carte bancaire, le paiement ne sera réputé réalisé qu'à compter de l'encaissement effectif sur le compte de VERTIKAL JUMP, ou sur présentation d'une preuve de l'opération.

ANNULATION

Une non présentation le jour du saut ne constitue pas une annulation et n'entraîne aucun remboursement de la part de VERTIKAL JUMP.

Hors cas de force majeure, aucune annulation n'est possible moins de deux jours avant le saut, sauf dans l'un de ces 2 cas (sous présentation d'un justificatif) :

- Décès (certificat de décès)
- Raison médicale (certificat médical)

Pour toute annulation intervenant dans les 7 jours précédant le saut (et jusqu'à 2 jours avant), une retenue d'un montant de 50% de la commande sera effectuée, au titre de frais.

Pour toute annulation intervenant avant les 7 jours précédant le saut, une retenue d'un montant de 1% de la commande + 0,30€ sera effectuée correspondant aux frais de gestions du site de réservation.

Si VERTPKAL JUMP se trouve dans l'obligation d'annuler votre prestation pour quelque motif que ce soit, hors cas de force majeure (causes météorologiques principalement, mais non exclusivement), vous serez intégralement remboursé, sans pouvoir toutefois prétendre à quelque indemnité supplémentaire.

En cas de conditions météorologiques défavorables, VERTPKAL JUMP se réserve le droit de reporter les prestations à une date ultérieure, sans qu'une indemnité quelconque ne soit due.

La nouvelle date de saut sera choisie conjointement. Seuls les cas de départ définitif du département intervenant avant une date proposée par VERTPKAL JUMP seront susceptibles d'entraîner un remboursement de la prestation, sans possibilité de prétendre à une quelconque indemnité supplémentaire.

Pour les « Bons cadeaux », un droit de rétractation légal de 14 jours à compter du lendemain de la date d'achat est applicable. Au-delà, aucune annulation n'est possible, sauf dans l'un de ces 2 cas (sous présentation d'un justificatif) :

- Décès (certificat de décès)
- Raison médicale (certificat médical)

MODIFICATION

Une non présentation le jour du saut ne constitue pas une modification et n'entraîne *à fortiori* aucun remboursement de la part de VERTPKAL JUMP.

Hors cas de force majeure, aucune modification n'est possible moins de deux jours avant le saut.

Pour toute modification intervenant dans les 7 jours précédant le saut (et jusqu'à 2 jours avant), une retenue d'un montant de 50% de la commande sera effectuée, au titre de frais.

Pour toute modification intervenant avant les 7 jours précédant le saut, une retenue d'un montant de 1% de la commande + 0,30€ sera effectuée correspondant aux frais de gestions du site de réservation.

REFUS DE SAUT

Un refus de saut n'entraîne aucun remboursement de la part de VERTPKAL JUMP. Un bon « seconde chance » vous sera remis et vous permettra de venir tenter une dernière fois le saut dans les 3 mois suivant le refus de saut. Ce bon « seconde chance » ne peut ni être remboursé, ni revendu.

DROIT APPLICABLE

Tout litige né de l'interprétation des présentes, de leur validité, ou de leur exécution, est régi par le droit français.